Intervention de Jean-Paul Huchon
Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
7e Forum de l'Innovation et de la Recherche
Paris, 30 octobre 2012, 11h30

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Commissaire européen,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaite vous exprimer toute ma gratitude pour l'occasion qui m'est ici donnée de vous faire part de ma vision, et de celle de la Région Ile-de-France, pour l'avenir de Paris-Saclay.

Le futur de Paris-Saclay, vous l'avez tous souligné ce matin, concentre à lui seul bien des enjeux majeurs. Il comprend bien entendu les choix d'aménagement que nous ferons pour le plateau, de la vallée de Chevreuse à la vallée de la Bièvre. Mais il ne s'arrête pas à ces frontières.
Il concerne aussi le modèle de développement économique que nous voulons construire, avec les entreprises, avec les acteurs de l'innovation et de la recherche, avec tous les Franciliens, pour la Région Capitale, et son insertion dans la compétition internationale.
Le défi consiste à articuler, à faire vivre ensemble, des réalités territoriales et des réalités économiques globales.

Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises franciliennes est une des priorités du Conseil Régional. Je n'ai cessé de le dire avec force, depuis la conclusion d'un pacte de croissance entre les régions et le gouvernement il y a quelques semaines. Et c'est un engagement que je veux réaffirmer devant vous ce matin.
Comme le Président de la République l'a rappelé la semaine dernière, les enjeux de compétitivité ne se réduisent ni à des problèmes de coût du travail, ni à des problèmes de financement des entreprises. C'est une stratégie de long terme, une stratégie cohérente, que nous sommes tous appelés à conduire.
Parce qu'il est garant de la cohérence de l'aménagement territorial en Ile-de-France, parce qu'il sera bientôt pleinement garant de la cohérence de son développement économique, et

parce qu'il conduit la politique de transports de la Région capitale, **le Conseil Régional entend être aux côtés du gouvernement dans la poursuite de cet objectif**.

Dans cette ambition, le plateau de Saclay est un très grand atout : il accueille une Université dont la qualité de la recherche est mondialement saluée, des Grandes Ecoles qui forment à l'excellence, et des centres de recherches comme le CEA dont la réputation n'est plus à faire.
87% des investisseurs étrangers recherchent ces compétences de haut niveau. Tous ces établissements profitent à l'ensemble de l'Ile-de-France et de ses entreprises.

La Région croit d'ailleurs en leur force. Depuis 2000, elle a consacré 300 millions d'euros aux infrastructures de recherche sur ce territoire :148 millions d'euros dans le Synchrotron Soleil, 24,5 millions dans le campus de recherche DIGITEO, 6 milllions d'euros dans le centre de neuro-imagerie cérébrale Neurospin, 10 millions d'euros dans le Pôle Commun de Recherches en Informatique. Elle a investi dans d'autres équipements de recherches mutualisés, dans des Domaines d'Intérêt Majeurs et grâce aux procédures SESAME auxquels nous consacrons 40 millions d'euros par an.
Elle a aussi financé 450 places en résidence étudiante, pour un montant de 2,7 millions d'euros. **A Saclay, l'Ile-de-France est massivement présente**.

Mais si Saclay est un atout, Saclay ne peut réussir seul. **Saclay réussira avec l'Ile-de-France tout entière**, parce que les infrastructures de recherche doivent s'insérer dans un tissu économique global : celui de la Région capitale.

La seule concentration des investissements et des établissements sur un pôle unique, qui eut un temps les faveurs des décideurs publics, présenterait un risque pour la dynamique de l'Ile de France et de l'économie française.
Elle risquerait d'affaiblir les pôles universitaires franciliens, qui sont répartis dans toute la région. Je pense par exemple à l'Université Pierre et Marie Curie ou à Paris 7-Denis Diderot.
Un territoire de recherche et de développement, coupé des territoires voisins, en quelque sorte hors-sol, ne pourrait pas prétendre à la même réussite, parce qu'il ne correspondrait pas à lui seul à la réalité de l'économie francilienne.

La réalité de l'économie francilienne, vous le savez mieux que moi, c'est sa diversité et sa mixité. Parmi les villes les plus attractives au monde, Paris est la 6^{e}. Cette année, elle a même gagné une place.

Parmi ces villes, Paris est la seule à avoir une économie qui se partage entre les nouvelles technologies, les centres d'affaires, la communication, le tourisme et l'industrie.

Tous ces secteurs, aucun territoire francilien ne les concentre tous. Ils vont de Cergy à Marne-la-Vallée, en passant par Paris, Montreuil, Saint-Denis, le Grand Roissy, Saclay, La Défense et bien d'autres encore. L'économie francilienne est multipolaire. La recherche en Ile-de-France présente les mêmes caractéristiques et les mêmes opportunités. Ce n'est pas une faiblesse, c'est au contraire une force.

Alors que faire ? Le rôle du politique en matière de développement économique est aussi de faire naître et de pérenniser un écosystème favorable à l'innovation et à la croissance. **La Silicon Valley à la Française, c'est toute l'Ile-de-France**. N'oublions pas que la Silicon Valley s'étend sur près de 100 km !
Le schéma directeur de la région, que nous avons adopté la semaine dernière après une large concertation, abonde en ce sens. Il tient ensemble attractivité et solidarité, excellence et proximité. Du SDRIF, je voudrais retenir trois points.

Plutôt que de concentrer uniquement les investissements dans des pôles, nous voulons aussi les concentrer sur les réseaux. C'est là que se jouent les plus grandes opportunités, c'est là aussi que réussissent les plus grands clusters.

Ces réseaux sont d'abord concrets : l'effort que nous consacrons à l'amélioration des transports du quotidien, à travers un plan de mobilisation de 18 milliards d'euros, s'inscrit dans cette stratégie. Il fait consensus, puisque nous le portons avec l'ensemble des collectivités territoriales d'Ile-de-France, et désormais avec l'Etat.
Demain, le Grand Paris Express s'inscrira dans la continuité de ces efforts. Je suis sûr que l'Etat saura apporter les financements nécessaires au moment où débuteront les travaux.
Vous vous demandez si nous financerons la ligne verte du Grand Paris Express. Dans l'accord scellé en 2011 avec le gouvernement précédent, nous avons opté pour assurer le type de desserte de transports en commun nécessaire à l'évolution progressive du projet.
Nous avons déjà investi 52 millions d'euros dans le Bus à haut niveau de service qui dessert le plateau. Les 28 millions d'euros nécessaires aux travaux de la troisième phase ont été votés au Conseil d'Administration du STIF le 10 octobre derniers. Ils débuteront en 2013.
Nous étions convenus d'investir dans un métro léger, lorsque son développement le rendra nécessaire.

Aujourd'hui, nous sommes en attente du rapport que la Ministre de l'Egalité des territoires, Cécile Duflot, a confié à Pascal Auzannet. Quoi qu'il en soit, pour garantir sa réussite, nous connecterons donc mieux le plateau au reste de l'Ile-de-France.
Voilà pour les réseaux concrets. **Mais ils sont aussi virtuels** : c'est pourquoi nous nous sommes engagés à connecter 5 millions de foyers franciliens au très haut débit en 2030. Parmi les 52 millions d'euros d'aides régionales, au titre du contrat de projets, que nous consacrerons d'ici fin 2013 à l'équipement et à l'aménagement du territoire sur le plateau de Saclay, une partie est consacrée à sa couverture numérique.

Voilà de quoi *faire réseau* en Ile-de-France, et voilà qui répond aux attentes de 77% des investisseurs, si j'en crois une étude que Paris-Ile-de-France Capitale Economique a conduite cette année avec KPMG.

Avec les réseaux, nous défendons aussi un développement équilibré des territoires franciliens.
Parce que Saclay est tout autant un territoire d'innovation qu'un territoire de vie, nous voulons lier le pôle scientifique à son territoire de proximité.
Je sais que le Ministre de la Ville, qui était encore il y a peu le président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, a fait de cet enjeu l'une de ses priorités.
La préservation des terres agricoles est ainsi pleinement intégrée dans le schéma directeur. La construction de 6000 logements par an, avec un développement urbain équilibré, participe aussi de cette ambition.
Cette stratégie de développement rejoint là encore les préoccupations des investisseurs : à leurs yeux, la qualité de vie prime pour 42% d'entre eux, autant que le potentiel de recherche et d'innovation d'un territoire.
En soutenant un principe d'équilibre, nous faisons donc d'une pierre deux coups : nous lions attractivité et proximité.

Cet équilibre entre les territoires doit enfin se retrouver dans la gouvernance.
Dans celle de l'établissement public de Saclay tout d'abord. Jusqu'à présent, elle a été assez peu attentive aux élus locaux – lesquels se sont pourtant fortement impliqués dans sa mise en place.
Je pense à la région, bien sûr, mais aussi au Conseil général de l'Essonne et à celui des Yvelines, ainsi qu'aux intercommunalités, qui ont été pourtant des moteurs dans la constitution du pôle scientifique.
Le Conseil d'administration doit leur faire la place qui leur revient, puisque le développement du plateau relève pour partie de leurs compétences.

Cet équilibre dans la gouvernance doit aussi se retrouver à l'intérieur d'une Université fusionnée. Avec Isabelle This-Saint-Jean, ma vice-présidente, nous sommes très respectueux du principe de collégialité. La future université de Paris-Saclay doit en tenir compte.

Elle ne doit pas non plus se couper des établissements qui se trouvent à proximité – je pense en particulier à l'Université d'Evry et à celle de Versailles-Saint-Quentin.

Je sais que la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche est particulièrement attentive à ces deux points.

Une gouvernance équilibrée, c'est enfin un enjeu pour toute l'Ile-de-France, que Jean-Marc Nicole porte à mes côtés, en tant que délégué spécial sur le Grand Paris et la métropole francilienne et comme président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre.

Nous avons engagé, avec tous nos partenaires, une réflexion sur la création d'un pôle métropolitain. Ce pôle doit rester souple, pour répondre à ces enjeux d'équilibre et de réseaux, et porter des projets transversaux grâce à un fonds métropolitain d'investissement. Il me semble que là aussi, cette proposition fait à peu près consensus.

Je sais que le gouvernement est conscient des enjeux spécifiques de la Région Capitale. **Après l'épisode du Grand Paris décidé d'en haut, place au Grand Paris partenarial et concerté,** celui que j'ai voulu dans cet accord Etat/Région dont nous poursuivons la mise en œuvre.

Je ne peux que me réjouir que nous nous retrouvions tous autour de la table pour porter ce projet avec l'Etat, en partager la stratégie comme les réalisations.

Paris-Saclay est, parmi les pôles de croissance franciliens, un atout pour notre compétitivité. Il le sera d'autant plus si le territoire qui l'accueille est intégré dans une Région Capitale équilibrée, multipolaire, qui fait fructifier ses atouts et sa diversité au profit d'une croissance commune et partagée.

Il correspond à la couleur que l'Union européenne a donnée à la croissance dans la stratégie Europe 2020. Comme elle, nous voulons une croissance durable, une croissance intelligente et une croissance inclusive. C'est aussi ce que veulent les Franciliens, et c'est la condition de sa réussite.

La Région Ile-de-France reste donc aux côtés de Saclay, à vos côtés, comme elle a soutenu jusqu'à maintenant les pôles de compétitivité, les Universités et les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur Franciliens.

Je vous remercie.